



MERCUROL
VEAUNES

Cœur du Pays de l'Hermitage

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL Commune de MERCUROL-VEAUNES

Séance du 8 avril 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 8 avril à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MERCUROL-VEAUNES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Michel BRUNET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2019

Présents : BRUNET Michel, SANDON Alain, BLAISE Véronique, FAURE Christophe, GUIBERT Annie, FLEURET Alain, DAUJAN Nicolas, ORIOL Maurice, ACHARD Arnaud, ASTIER Fabrice, BARRE Sylvie, BETTON Daniel, BRECHBÜHL Franck, DESSITE Alain, DUMAS Olivier, GIOVANE Caroline, GRANGER Véronique, GUILLAUME Stéphanie, PONTON Agnès, MICHELAS Sébastien, RABEYRIN Robert, THEOLAIRE Joël, VERSCHEURE Philippe, VESCOVI Jean-Marc.

Excusés : TROUILLET Vanessa pouvoir à PONTON Agnès, RIOUX Serge.

Absentes : CASO Myriam, DEBEAUX Laetitia.

Secrétaire de Séance : Mme BARRE Sylvie

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 04 mars 2019 est approuvé.

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Les comptes administratifs 2018 des budgets Commune, Service Assainissement et Multiservices ainsi que les comptes de gestion du receveur municipal sont approuvés.

Les résultats de clôture sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL :

- excédent de fonctionnement :.....	578 622,79 €
- excédent d'investissement :.....	1 184 520,77 €

Vote pour à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT :

- excédent de fonctionnement :.....	13 839,22 €
- déficit d'investissement :.....	172 779,93 €

Vote pour à l'unanimité

BUDGET MULTISERVICES :

- excédent de fonctionnement :.....	6 246,40 €
- excédent d'investissement :.....	28 112,51 €

Vote pour à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION 2018

Les membres du conseil municipal décident d'affecter les résultats d'exploitation 2018 ainsi qu'il suit :

BUDGET PRINCIPAL

Solde disponible, affecté comme suit :.....	578 622,79 €
- section d'investissement (compte 1068).....	400 000,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002).....	178 622,79 €

Vote pour à l'unanimité

BUDGET ASSAINISSEMENT

Solde disponible, affecté comme suit :.....	13 839,22 €
- section d'investissement (compte 1068).....	0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créditeur compte 002).....	13 839,22 €

Vote pour à l'unanimité

MULTISERVICES :

Solde disponible, affecté comme suit :.....	6 246,40 €
- section d'investissement (compte 1068).....	0,00 €
- section de fonctionnement (report à nouveau créiteur compte 002).....	6 246,40 €

Vote pour à l'unanimité

TAUX D'IMPOSITION DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES 2019

Le Conseil décide à l'unanimité le maintien des taux des trois taxes directes locales votés en 2018 pour l'année 2019, ainsi qu'il suit :

- Taxe d'Habitation : 5,67 %
- Foncier Bâti : 7,67 %
- Foncier Non Bâti : 42,97 %

BUDGETS PRIMITIFS 2019

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité les Budgets Primitifs 2019 qui se décomposent ainsi qu'il suit (les sections de fonctionnement et d'investissement s'équilibrent en dépenses et en recettes) :

BUDGET PRINCIPAL :

- Section de fonctionnement :..... 1 875 044,71 €
- Section d'investissement :..... 2 654 014,61 €

BUDGET ASSAINISSEMENT :

- Section de fonctionnement :..... 158 643,65 €
- Section d'investissement :..... 254 528,15 €

BUDGET MULTISERVICES :

- Section de fonctionnement :..... 19 875,64 €
- Section d'investissement :..... 39 465,55 €

AMENAGEMENT DE LA RUE DE L'EGLISE – ACHAT DE TERRAIN

Dans le cadre de la finalisation du projet d'aménagement de la rue de l'église (du nouveau giratoire vers l'église), il est nécessaire d'acquérir une partie de la parcelle de terrain en bordure de la route des Pends afin de pouvoir réaliser les aménagements prévus au projet.

Le document d'arpentage réalisé par DMN Géomètres montre qu'il est nécessaire d'acquérir 40 m² de la parcelle cadastrée D 45.

Le conseil décide à l'unanimité d'acquérir les 40 m² nécessaires à la réalisation du projet au prix de 2 € le m².

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 21h40.

Le Maire,
Michel BRUNET